



Diffusion exclusive aux conseillers. Non destiné à la clientèle.



Les signatures numériques bientôt acceptées pour des changements de bénéficiaires de patrimoine

Bonne nouvelle : Nous accepterons les signatures numériques pour les changements de bénéficiaires révocables en vigueur des Rentes immédiates RBC et des Fonds de placement garanti RBC dans toutes les provinces. Cette nouveauté s'ajoute aux [changements apportés aux assurances vie et maladie](#) plus tôt cette année afin de simplifier la vie des clients.

Les formules ci-dessous permettront l'utilisation de la signature numérique et leur libellé sera révisé pour tenir compte de ce changement.

- [Rentes immédiates RBC](#)
- [Fonds de placement garanti RBC](#)

Ce que vous devez savoir

- Des signatures manuscrites sont toujours requises pour les désignations de bénéficiaires irrévocables.
- Vous pouvez envoyer les formulaires à vos clients par courriel.
- Une fois les formulaires remplis, suivez le processus actuel et télécopiez-nous les formules.
- Une copie du sommaire de preuve doit être jointe à la formule signée par voie électronique.
- Continuez d'utiliser les plateformes de signature numérique approuvées (DocuSign, OneSpan et Adobe Sign).

Pour en savoir plus, consultez la [foire aux questions](#).

Des questions ?

Veuillez appeler votre bureau régional de RBC Assurances au 1 866 235-4332 ou communiquez avec votre premier conseiller à la vente.